



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE Zoom sur les métiers du lac de Neuchâtel

Demain, à 12h20, l'émission «A Suivre» de la Télévision suisse romande emmènera le téléspectateur sur le lac de Neuchâtel, à la rencontre de ceux qui travaillent au quotidien. Ils sont en effet nombreux à avoir fait du lac leur lieu de «turbine». Du pilote de péniche au pêcheur, du plongeur archéologue au mécanicien nautique, tous un point commun: la passion. /réd

BÔLE

Neuchâtelois installé à Paris, Vincent V chantera à ParaBôle

Neuchâtelois, installé à Paris, Vincent V, 38 ans, fondateur à Neuchâtel de l'école de musique BBM 74, fait du chemin dans la chanson. Il a croisé le chemin d'artistes comme Pascal Obispo ou Phil Collins. Il sera en concert au Festival ParaBôle, samedi, à 20h15 dans le cadre de la préparation de sa tournée 2009.

LILLI CHOTIWARI

Vincent V, quand avez-vous découvert votre passion pour la musique?

En 1978, à l'âge de 8 ans, quand mes parents m'ont emmené au Jazzland. Je suis resté à genoux devant la batterie. Depuis je parle de batterie tous les jours.»

Vous ne vous êtes pas contenté d'en parler, vous avez fini par en faire tout de même?

J'ai commencé à apprendre la batterie à 12 ans. Et à 16 ans j'ai créé mon premier groupe à Neuchâtel. D'abord baptisé Clin d'œil, on l'a ensuite appelé Carbone trafic. C'est avec cette formation que j'ai sorti mon premier CD, sélectionné pour l'enregistrement de l'album «L'arbre c'est la vie», dans le cadre de l'année internationale de l'enfance à l'ONU.

Vous êtes parti aux Etats-Unis à 22 ans. Que vous a apporté ce séjour?

J'ai trouvé là-bas des conditions qui n'existaient pas ici. Là-bas, l'école de musique était par exemple ouverte jour et nuit. J'y ai appris à beaucoup travailler. Au début, je ne



ENGAGÉ Vincent V, Neuchâtelois monté à Paris, milite en chanson pour une plus grande prise de conscience sur l'état écologique de la planète.

(FRANÇOIS HIRSCHI)

faisais de la musique qu'une ou deux heures par jour, pour finir par m'exercer parfois jusqu'à 10 heures par jour. C'est là où j'ai obtenu mon diplôme de musicien professionnel, au Musicien Institute de Los Angeles.

Pourquoi être revenu à Neuchâtel un an plus tard, une fois cette école terminée?

Je voulais continuer d'évoluer avec mon groupe, Carbone trafic, et monter ma propre école de musique. Vœu réalisé en 1994 avec l'ouverture de BBM 74, ici, à Neuchâtel, avec mon ami bassiste américain Liva Boeglen.

Pourquoi avez-vous décidé de

rejoindre Paris quelques années plus tard?

L'industrie musicale y est plus importante dans le domaine du «songwriting» (composition des chansons, ndlr). Et j'avais plusieurs contacts avec des maisons de disques. Aujourd'hui, je mise sur le spectacle pour trouver des producteurs. D'ailleurs, c'est à Paris que j'ai commencé à me faire appeler Vincent V, en 2000. Ce qui ne m'empêche pas de continuer à être sur scène avec mon groupe.

Sur quel sujet travaillez-vous en ce moment?

Je prépare un clip vidéo pour la chanson «I swear» qui se trouve sur mon nouvel al-

bum intitulé «Regarde, Ecoute». Il sera le produit de deux tournages différents. Des images seront prises dans l'un, essentiellement pour montrer Neuchâtel et la région. D'autres seront filmées sur le thème de l'écologie, thème sur lequel sont posées des questions fondamentales. Je veux sensibiliser les gens à cette problématique.

C'est une démarche assez à la mode!

Certes, mais «Regarde, écoute» diffère des autres albums. Parce que d'abord le CD est glissé dans une pochette en carton recyclé, par respect écologique. Et sur ce CD on peut aussi bien écou-

ter les morceaux que voir le groupe sur scène, en live, ou encore le clip vidéo. D'où le titre «Regarde, écoute». Il a été produit en série limitée à seulement 1500 exemplaires pour en augmenter la valeur. Ceci me permet également de me rapprocher des maisons de disques. Bref, je veux communiquer de manière originale.

Dans cet album vous chantez en deux langues, le français et l'anglais. Pourquoi?

Pour écrire, je préfère le français, langue que je maîtrise totalement. Mais côté sonorité, je préfère l'anglais. Au début, j'avais peur que les gens ne comprennent pas le sens de ma démarche. Maintenant je joue avec cette idée, qui me plaît beaucoup. Je ne dis plus tout dans les textes, car c'est aux gens de comprendre.

Quelles sont vos sources d'inspiration?

Tout ce que je vois, d'une part. Et d'autre part, les relations humaines, un thème qui domine dans mes chansons.

Revenez-vous parfois à Neuchâtel, votre ville natale?

Je reviens chaque mois pour voir si mon école de musique va bien et passer du temps avec mes amis et la famille. Et je profite d'ici, du lac, de la montagne. /LCH

Le Festival ParaBôle a lieu à Bôle ce soir et demain soir. Toutes les informations sur www.parabolefestival.ch Si vous voulez en savoir plus sur Vincent V, allez sur son site: www.vincentv.net

TRIBUNAL DE POLICE

Maladière: loyers impayés

Commerçant en chaussures italiennes de luxe, Luigi* a comparu dernièrement devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Il a expliqué avoir été tout d'abord cordonnier à Biemme, puis à la Chaux-de-Fonds, déjà dans le haut de gamme.

Lorsqu'en 2006, une connaissance lui proposa de louer une surface dans le centre commercial de la Maladière, à Neuchâtel, il n'hésita pas, persuadé qu'il était de ne pas souffrir de concurrence dans sa gamme de produit. Il loua deux locaux pour une durée de cinq ans. Le premier, de surface modeste, proposait des services de cordonnerie. Le deuxième, plus grand, était sous-loué à la société de son fils et vendait ces fameuses chaussures.

Luigi s'était bien acquitté de quelques loyers avant de stopper ses paiements. A ce jour, il doit un arriéré de loyer de 107 000 francs au bailleur, la société Coop. Insolvable et au bénéfice d'une rente AI, Luigi a été poursuivi par voie de saisie et fait l'objet d'une plainte pénale pour banqueroute frauduleuse, fraude dans la saisie et gestion fautive.

Faute de trouver un arrangement pendant l'audience, les deux parties ont proposé une suspension de la procédure dans l'espoir de trouver un accord financier hors tribunal. La cour a accepté cette proposition. La suite de la procédure a été fixée au 15 novembre. /bru

* Prénom d'emprunt

En bref

LIBÉRAUX-RADICAUX Structure unique dans le district de Neuchâtel

A la suite de la création, le 21 juin dernier, du Parti libéral-radical du canton de Neuchâtel, les libéraux et radicaux du district de Neuchâtel ont créé mercredi soir une structure unifiée. Présidée par Walter A. Muller, de Cornaux, elle jouera notamment un rôle capital lors des élections cantonales du 5 avril 2009. Les districts jouent en effet le rôle de cercles électoraux pour l'élection du Grand Conseil. Au niveau local, cinq des huit sections libérales et radicales ont déjà fusionné dans le district de Neuchâtel. Les trois autres ont jusqu'à fin 2010 pour le faire de leur propre initiative. /comm-jmp

SIS Chutes et malaises

Entre mercredi à 17 heures et hier à la même heure, le SIS de Neuchâtel est intervenu à sept reprises.

- Les véhicules du feu ont été appelés une fois pour une alarme automatique feu, place Pury, à Neuchâtel, hier à 14h30.
- Les ambulances sont sorties à six reprises, pour: une chute rue de la Côte, à Neuchâtel, mercredi à 17h50; une chute rue du Seyon, à Neuchâtel, mercredi à 19h15; une chute chemin de la Raisse, à La Neuveville, hier à 9h45; un malaise à Tête-de-Ran hier à 12h50; une urgence médicale rue Denis-de-Rougemont, à Neuchâtel, hier à 15h50; un malaise allée du 700e, au Landeron, hier à 16h05. /comm-réd

AVIS TARDIF

L'EXPRESS arc

Jeûne fédéral

L'EXPRESS ne paraîtra pas lundi 22 septembre 2008. Les bureaux, réception et ateliers seront fermés ce jour-là.

Délais pour la réception des annonces:

- Edition du samedi 20 sept. Jeudi 18 sept., à 12h
- Lundi 22 septembre Pas d'édition
- Edition du mardi 23 sept. Jeudi 18 sept., à 12h
- Edition du mercredi 24 sept. Vendredi 19 sept., à 12h
- Edition du jeudi 25 septembre Mardi 23 sept., à 12h

PUBLICITAS

Rue St-Martin 4 • 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42 • Fax 032 729 42 43

CORTAILLOD

Une commission du port sera créée

Mardi, le Conseil général de Cortaillod a accepté la création d'une commission du port par 25 voix sur 32. «Nous allons pouvoir remettre de l'ordre dans la gestion du port», a déclaré Angel Casillas, membre du Conseil communal. Selon le vice-président, le port de plaisance, carte de visite de la commune, nécessite une meilleure gestion. Son règlement sera mis à jour. Il permettra, entre autres, une meilleure information des usagers et un contrôle plus performant des diverses activités (hivernage, grutage, etc.). Le montant des taxes



PORT Sa gestion sera améliorée.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

sera revu pour correspondre à celles perçues dans les autres ports de plaisance du canton.

Les autres objets soumis au vote (nos éditions des 9 et 12 septembre) ont tous été acceptés:

- Crédit de 86 000 francs pour la rénovation des places de jeux de l'école primaire et du jardin d'enfants.

- Crédit de 380 000 francs pour le remplacement de la conduite d'eau potable de la rue des Courtils.

- Modifications partielles des plans d'aménagements du secteur Bréguette-Ruffières et du secteur Les Planches.

Pour clore la séance, le Conseil communal a présenté les principaux objectifs qu'il souhaite atteindre pendant la législature 2008-2012. La prochaine séance du Conseil général est agendée au 7 novembre. /bru